



FUNDING WINDOW



Governance for Inclusive and Peaceful Societies

Democratic Governance for Peace and Development
Conflict Prevention



*Au service
des peuples
et des nations*

PROJET :

APPUI A LA CHAINE PENALE AU TCHAD

FICHE DE PRESENTATION DU PROJET



Programme des Nations Unies pour le Développement

Farcha, Rond-point de la Francophonie
Villas des hôtes- Ex. MINURCAT. N'Djamena, Tchad BP 906
Site web: www.td.undp.org
E-mail : registry.td@undp.org
Tel : +235 2251 57 57 / 2251 86 52 / 2251 86 27
Fax : +235 2251 93 30



Quels sont les problèmes auxquels répond le projet ?

L'analyse du contexte qui justifie les interventions du projet fait ressortir les éléments suivants :

1. Le manque de confiance de la population en la Justice ;
2. L'insuffisance dans l'organisation interne et la gestion des institutions judiciaires et pénitentiaires ;
3. Le manque de maîtrise du droit et de pratique professionnelle ;
4. Les dysfonctionnements spécifiques de la chaîne pénale ;
5. Le manque de moyens de la Justice ;
6. La confusion et les conflits de compétence entre les acteurs chargés de la résolution des conflits ;
7. L'accès difficile des populations à la Justice et l'inefficacité des mécanismes d'aide légale ;
8. Faible intégration du genre et faible réaction face à la multiplication des violences liées au genre et au sexe ;
9. Le manque de pilotage des réformes publiques et de coordination des acteurs.

Quels sont les objectifs et résultats attendus ?

L'objectif général est de contribuer au renforcement de l'état de droit au Tchad. Les quatre résultats suivants sont attendus :

1. **Produit 1 :** Les institutions de la chaîne pénale sont plus performantes
2. **Produit 2 :** Les connaissances et les pratiques des autorités locales et régionales en matière de gestion des conflits sont améliorées afin de garantir une protection équitable des droits et de participer au renforcement de la cohésion sociale.
3. **Produit 3 :** Les communautés ont une meilleure connaissance de leurs droits et des mécanismes de leur protection qu'ils peuvent faire valoir par une aide juridique et une assistance judiciaire fonctionnelles dans les zones d'intervention du projet.
4. **Produit 4 :** Le pilotage de la réforme par le Ministère de la Justice est amélioré.

Quels sont les principaux bénéficiaires des interventions ?

Au niveau central : Le Ministère de la Justice chargé des Droits Humains, le Ministère de la Femme, de la Protection de la Petite Enfance et de la Solidarité Nationale, Ministère de l'Administration du Territoire, de la Sécurité Publique et de la Gouvernance Locale.

Au niveau régional et local : Les Prestataires de Services Publics, à savoir les Cours et Tribunaux, les Parquets, la Police et la Gendarmerie, le Barreau et les Avocats mais aussi les Organisations de la Société Civile Partenaires et non-partenaires (à travers son soutien pour le développement des capacités internes et l'extension des services fournis par la société civile à la population en général).

Quelle est la durée du projet ?

Le projet durera 04 ans et il devrait démarrer en Août 2018.

- **Date de démarrage :** Août 2018
- **Date d'achèvement :** Août 2022
- **Date de réunion du CLEP :** 9 Juillet 2018



Quels sont les partenaires de réalisation ?

Ministère de la Justice chargé des Droits Humains, Ministère de la Femme, de la Protection de la Petite Enfance et de la Solidarité Nationale, Ministère de l'Administration du Territoire, de la Sécurité Publique et de la Gouvernance Locale, Ministère de l'Économie, et de la Planification du Développement, Barreau, ONG.



Signature solution 2 : Mettre en place une gouvernance plus efficace, plus inclusive et plus responsable.

Signature solution 3 : Renforcer les capacités nationales de prévention et de relèvement pour édifier des sociétés résilientes.

Quelles sont les principales approches du projet ?

« Agir rapidement mais s'inscrire dans la durée »

Le Tchad est aujourd'hui dans une phase de transition nécessitant encore un appui à **court terme** (*pour satisfaire des besoins urgents qui ne sont pas encore pris en charge par le gouvernement*) mais permettant déjà un appui à **long terme** (*pour viser un développement structurel de la capacité des institutions qui prendront en charge les besoins*). En suivant cette logique, le projet cherche dans un premier temps à répondre à des besoins essentiels et urgents (*formations, appui au fonctionnement des structures, diminution de la surpopulation carcérale, etc.*). Le projet cherche aussi à inscrire cet appui dans une perspective de long terme et une vision structurelle de processus de développement coordonné (*développement de politiques sectorielles, développement des capacités, renforcement des fonctions de contrôle, élaboration des outils et méthodes de synergie avec le terrain, etc.*). En tenant compte de ces exigences de courts et longs termes, une double dynamique est appliquée pour le renforcement de chaque organe : renforcer l'organe en soi (*capacités internes et réalisation du mandat*) et son efficacité dans le système (*liens avec les autres organes*).



« L'approche du double ancrage »

Le projet aura un ancrage central au niveau du Ministère de la Justice et un ancrage opérationnel au niveau régional dans sept tribunaux de grande instance répartis au sein de deux cours d'appel. Ce double ancrage permettra un réel feedback de terrain en lien avec des politiques nationales inspirées par des pratiques locales et des réponses aux problèmes locaux alignés sur ou inspirés par des initiatives nationales. Ceci permettra également de mieux développer le système de gestion d'information avec des phases pilotes dans les institutions ciblées par le projet.

« L'approche systémique »

Dans le système judiciaire, chaque institution/ acteur fonctionne en interaction avec les autres, tout en étant guidé par le devoir public qui consiste à assurer aux justiciables l'accès à une justice équitable. C'est l'action de l'ensemble des acteurs, simultanément et en parfaite coordination, qui pourra améliorer les performances du système. Pour cette raison, ce projet travaillera avec les différents maillons de la chaîne pénale (*magistrat siège, parquet, prison, police judiciaire et organisations de la société civile...*). Choisir de travailler avec une seule institution ou un seul acteur pourrait donc plutôt bloquer le système, ou avoir un effet nul plutôt que contribuer à l'améliorer.

Comment la problématique du genre est-elle prise en compte dans la mise en œuvre du projet ?

Plus spécifiquement, les aspects suivants du projet mettront particulièrement les aspects de genre au centre des interventions :



Quelles sont les opportunités à capitaliser pour la bonne exécution du projet ?

Le projet se fonde sur plusieurs opportunités :

1. Une politique sectorielle est en cours de validation par le gouvernement. Le projet pourra s'aligner sur les documents de planification et les mécanismes de suivi de la réforme. Le projet pilote pourra donc servir de laboratoire de bonnes pratiques et guider la mise en forme de la réforme ;
2. Le choix de la chaîne pénale se justifie par la promulgation d'un nouveau cadre légal pour la justice pénale qui est innovant à bien des égards et offrir des garanties judiciaires aux détenus et une plus grande protection des groupes vulnérables ;
3. La médiation et la conciliation sont des pratiques traditionnelles qui ont une grande place dans la culture Tchadienne qui favorise les solutions consensuelles. Le projet vise à saisir cette opportunité en multipliant les espaces de rencontres entre tous les acteurs de la justice ;
4. La Cours d'appel de Sarh vient d'être mis en place et constitue une opportunité pour la mise en place de nouveaux mécanismes de gestion. La résistance aux changements sera moins forte car il existera moins de pratiques inefficaces ou néfastes ancrées depuis longtemps ;
5. Le projet s'inscrit dans le renforcement de l'autorité de l'Etat qui est une composante de la stabilisation. Il pourra donc s'intégrer aux efforts qui sont en cours dans les régions du Lac, du Hadjer Lamis et du Kanem, dans le cadre d'un projet de stabilisation mis en oeuvre par le PNUD.

Pour plus d'informations sur le projet

Analyste programme, Unité Gouvernance
Elie Yanyara Djimdoumadji
elie.yanyara@undp.org

Un Gouvernement engagé pour des réformes institutionnelles et l'efficacité du système judiciaire !



Depuis les Etats Généraux de 2003, le Gouvernement du Tchad a exprimé la volonté de réformer et de moderniser la Justice afin de la rendre apte à remplir ses fonctions essentielles de cohésion sociale et de développement économique. Cette volonté s'est concrétisée par une augmentation de la dotation budgétaire du Ministère de la Justice de 2004 à 2011, mais aussi par l'introduction d'un objectif spécifique dans la vision 2030 visant à Garantir l'indépendance de la justice et en assurer l'efficacité. Cette vision est prise en compte dans le plan national de Développement (2017-2021), visant l'accessibilité du système judiciaire aux populations et l'amélioration de la politique carcérale et enfin la rédaction d'une politique sectorielle de la Justice (2018-2027).

FUNDING WINDOW



Empowered lives.
Resilient nations.



Governance for Inclusive and Peaceful Societies
Democratic Governance for Peace and Development
Conflict Prevention



**MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS
OF DENMARK**
Danida

Pour l'année 2019, ce projet reste entièrement financé par le PNUD à travers le Funding Window. Ce fond aide les pays à renforcer la résilience, à prévenir les conflits, à promouvoir la gouvernance inclusive, à instaurer la paix, à prévenir les catastrophes, à mettre en œuvre les objectifs de développement durable et à fournir une aide au relèvement d'urgence. Le Gouvernement du Danemark constitue le principal donateur du Funding Window, spécialement à la fenêtre de financement réservée à la Gouvernance inclusive et à l'établissement de sociétés pacifiques.



Empowered lives.
Resilient nations.

United Nations Development Programme-Chad

Farcha, Rond-point de la Francophonie
Villas des hôtes- Ex. MINURCAT. N'Djamena, Tchad BP 906
Site web: www.td.undp.org
E-mail : registry.td@undp.org
Tel : +235 2251 57 57 / 2251 86 52 / 2251 86 27
Fax : +235 2251 93 30